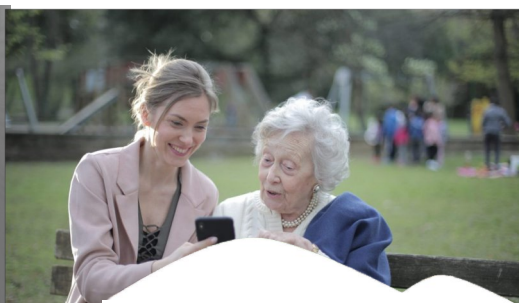




RNCP: 36004

DEAES

1 AN - NIV. 3

CFPPA OFA
Formation professionnelle
& Apprentissage
Yssingeaux

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉSEAU
greta
AUVERGNE

ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

OBJECTIFS DE FORMATION

> **OBTENIR** le **Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social**. Diplôme de niveau 3 (anciennement niveau V) délivré par le Ministère des Solidarités et de la Santé

> SE FORMER

Pour acquérir les compétences afin de réaliser un accompagnement au quotidien, visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature, qu'il s'agisse de difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie, et à permettre à la personne de définir et de mettre en oeuvre son projet de vie.

> **METIERS VISES** Intervenant en structure ou à domicile.

Activités: L'AES accompagne les personnes dans les actes de la vie quotidienne.

+ LES PLUS

- + Site exceptionnel au cœur des sucs Yssingelais et au cœur du Puy en Velay - Accès direct bus, parking gratuit.
- + Etablissement à taille humaine
- + Un plateau technique dédié au Service à la Personne avec tout le matériel associé aux différents gestes professionnels
- + Nombreux partenaires professionnels

i INFO

> ORGANISATION

- Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (Accès également possible par la voie de la formation professionnelle continue)
- 840h de présence en entreprise et 567h minimum en centre de formation sur 10 mois
- Rythme alternance selon calendrier pré établi.

> EVALUATION - CERTIFICATION

- Evaluation orale et/ou écrite en cours de formation (contrôle continu),
- Evaluation des périodes en entreprise,
- Examen final organisée par la DREETS.

> POURSUITE D'ETUDES

DE Aide-soignant, Assistant de soins en gérontologie, DE Auxiliaire de puériculture, DE Moniteur-Educateur

+ NOS INDICATEURS (pour 2024)

🎓 Réussite : 67 %

👍 Satisfaction : 80 %

📄 Insertion : 100 %

Les indicateurs de résultats sont disponibles sur :

➡ <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

CONTENU FORMATION

- DF1: Accompagner la personne dans les actes essentiels de sa vie quotidienne. (112h).
- DF2: Accompagnement de la personne dans les actes de sa vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité, (91h).
- DF3: Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne, (105h).
- DF4: Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention (147h).
- DF5: Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne (91h) bloc de compétences équivalent au bloc 5 du DE Aides soignant et du DE Auxiliaire de puériculture.
- AFGSU 21 heures.
- Stage pratique 840 heures.

MODALITES

> PRE-REQUIS / SELECTION

- Aptitude physique à occuper un emploi en contact avec les personnes.
- Projet validé dans le secteur des services à la personne.
- Avoir moins de 30 ans à la signature du contrat.
- Avoir réussi la sélection orale.

> INSCRIPTION

- Attestation d'engagement de l'employeur ou contrat d'apprentissage.
 - Dossier d'inscription.
 - Démarrage de la formation en Janvier
- Les dates précises peuvent varier d'une session à l'autre, nous contacter



Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur.

LES SPECIFICITES

+ INDIVIDUALISATION PARCOURS

- Réduction de parcours (dispense) possible en fonction des diplômes obtenus

+ MODALITES PEDAGOGIQUES

- Les séquences pédagogiques sont construites à partir de temps de face à face, visites, témoignages et études de cas, mises en situation sur plateaux techniques, temps d'individualisation et de professionnalisation
- L'alternance a une place essentielle dans la formation puisque l'acquisition de compétences est co-évaluée par le centre et le site qualifiant. Les évaluations sont consignées dans le livret de formation qui constitue entre autre l'outil de validation du diplôme

COÛT - REMUNERATION

- > Prise en charge assurée par l'OPCO
- > Prévoir une tenue de travail adaptée

> REMUNERATION APPRENTI

Age	1ère année	2ème année
16 - 17 ans	27% du SMIC	39% du SMIC
18 - 20 ans	43% du SMIC	51% du SMIC
21 - 25 ans	53% du SMIC	61% du SMIC
26 ans et +	100% du SMIC	100% du SMIC

Attention les pourcentages peuvent varier en fonction de la convention collective de la structure employeuse

- > Des aides pour l'employeur sous conditions

CONTACT

- > Hervé PATARIN (Cfppa)- 04.71.65.70.69



CFPPA - OFA
Yssingeaux

50 impasse les Epicéas - BP 41
Choumourox
43200 YSSINGEAUX
Tel: 04.71.65.70.69
Fax: 04.71.65.70.64
cfppa.yssingeaux@educagri.fr
www.cfppa-yssingeaux.com